

Canada, n'étaient assurés que pour \$8,000. Cette perte est une perte publique, puisque cette Institution ne vit que pour le bien public, et que toutes ses ressources sont consacrées au progrès de l'éducation de notre intéressante jeunesse.

Le mois de janvier est un mois de grandes jouissances et de grandes douleurs; de grandes jouissances pour les favoris de la fortune, à tous les degrés, depuis l'opulence jusqu'à la médiocre aisance, et de grandes douleurs pour les malheureux dépourvus de toutes ressources pour lutter contre les rigueurs de la température et les exigences de la faim. Pour les premiers, c'est le temps des fêtes de familles, des amusements, des festins, des bons repas, etc.; pour les seconds, c'est alors que sans feu et sans couverture, il leur faut laisser leurs réduits glacés pour aller supplier les âmes charitables de leur donner les uns un morceau de bois, les autres du pain, les autres une vieille harde, et enfin les choses indispensables pour sauver d'une mort terrible des enfants, des femmes et des vieillards qui périraient sans cela de froid et d'inanition. Comment donc empêcher que ces derniers ne voient d'un œil jaloux et même d'envie leurs voisins qui se réjouissent dans l'abondance, pendant qu'eux ils manquent de tout et périssent de froid? C'est un pénible contraste bien capable d'attendrir le cœur le plus dur. Heureusement, nous avons ici une nombreuse classe d'hommes qui s'appliquent constamment à résoudre ce problème difficile, en se mettant en rapport avec ces malheureux, les visitant et leur donnant des secours pour adoucir quelque peu leurs souffrances. Ce sont les membres de la noble société de St. Vincent de Paul.

Pendant qu'on se donne des plaisirs dans le monde, les membres de cette société se sont souvenu qu'il y a, dans nos hopitaux et nos asiles de charité, des vieillards, des malades, des infirmes, des pauvres et des orphelins séparés par le malheur de la société des hommes. Depuis quelques années, ils ont la louable habitude de faire, avec le concours des bonnes sœurs hospitalières, les frais d'une fête de famille pour ces malheureux, et de leur donner, outre la jouissance d'un bon repas, les consolations qu'éprouve toujours une âme souffrante à la vue des sympathies évidentes qu'elle inspire. C'est le jour des Rois qu'on accomplit ce charitable devoir à l'Hotel-Dieu, et le jour du saint nom de Jésus, à l'Hopital-Général des Sœurs Grises. Les dignitaires ecclésiastiques accompagnent toujours les membres de la société de St. Vincent de Paul à ce festin des pauvres pour leur faire oublier un instant leur misère et le sentiment pénible qu'ils éprou-

vent sans cesse de se voir à charge à la charité publique. Il faut avoir assisté à une de ces pieuses cérémonies pour bien comprendre quel plaisir on ressent en faisant le service des tables occupées par les centaines de convives que les hospitalières entretiennent d'une année à l'autre. C'est pour eux une distraction, une agréable variété, un moment de bonheur que de se voir en contact avec des hommes du monde qui leur portent intérêt et qui les traitent comme des frères dans le malheur, à l'exemple des hommes de Dieu, et de ces anges de la terre qui leur apportent leur pain de chaque jour. C'est là qu'on peut juger du mérite de ces bonnes sœurs qui tiennent tant de salles et tant de cellules dans un état de propreté si remarquable. Quand on a pris part à cette petite fête, qu'on a pu causer quelque soulagement, quelque bonheur à des malheureux, on sent en soi-même un bien-être inexprimable, une douce satisfaction, effet certain de la prière ardente de la reconnaissance, récompense immédiate d'une bonne œuvre accomplie.

Cette année, les Dames de charité ont fait à la Providence, pour les femmes et les orphelines réfugiées dans cet asile, ce que fait tous les ans la société de St. Vincent de Paul pour les pauvres et les orphelins de l'Hotel-Dieu et des Sœurs Grises. Heureuses les âmes qui trouvent leurs plus grandes jouissances dans le soulagement des grandes infortunes!

Nous voyons avec plaisir qu'aux Trois-Rivières, à Joliette et à Sorel, les dames et les citoyens ont fait aussi des démonstrations charitables d'un autre genre, des bazars pour venir en aide aux sœurs de charité durant cette saison rigoureuse. Aux Trois-Rivières, l'un des orateurs de la soirée, M. le Grand-vicaire O. Caron, a rappelé avec bonheur que cette institution des sœurs de charité doit son origine au zèle ardent du grand St. Vincent de Paul. Qu'on nous pardonne donc si nous avons la présomption de suggérer aux bons citoyens et surtout aux jeunes gens de ces villes l'idée de fonder chez eux des conférences de la société de St. Vincent de Paul et de les agréger à la société générale, afin de rendre leur charité plus fructueuse encore et plus méritoire.

On écrit de Rome au journal l'Union :

Voici le texte de la réponse du Pape au commandant des troupes françaises, le jour de l'an, texte que je crois parfaitement exact :

Monsieur le général,

" Je reçois toujours avec des sentiments de gratitude, d'affection et d'amour les vœux et les témoignages de dévouement que vous m'apportez à pu-